

Procès-verbal du conseil d'école

Du 11 octobre 2022

Ecole de Chârost
11 rue des fossés
18290 Chârost
02 48 26 28 50

Etaient présents :

Parents d'élèves :

Mmes CONTENT (excusée), FARDEAU, GAIDON, GOUGUE, JOMAT, TRUMEAU

Présidente de l'AEC :

Mme PEIGNEY

IEN excusé

M TEYSSANDIER

MUNICIPALITE :

M COSTE Ludo, Maire de Chârost

Mme BERTON, adjointe aux affaires scolaires

Mme ROSE Stéphanie responsable périscolaire

Mme DELORD Sandra ATSEM

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Mmes CAVALLIE (excusée), GALLIMARD, LUNG-HOÏ (excusée), SALAZAR, TERRADE

M. BETACHEN

ORDRE DU JOUR :

- Vote du précédent PV
- Bilan de la rentrée
- Résultat des élections
- Vote du règlement intérieur
- Présentation du protocole harcèlement pHARe
- Mise en place de « 30'APQ »
- Sécurité à l'école (exercice d'évacuation incendie et PPMS AI)
- Evaluations début CP/CE1
- Prévisions des activités pour l'année 2022/2023
- Bilan accueil des réfugiés
- Bilan AEC
- Travaux à réaliser
- Questions diverses

Vote du précédent PV :

Vote à l'unanimité

Bilan rentrée scolaire :

Effectif global aujourd'hui : **84** élèves répartis comme suit :

- PS/ MS Mme TERRADE 17 avec 13 PS et 4 MS
- GS/CP Mmes SALAZAR et 19 avec 7 GS et 12 CP
- CE1/CE2 M BETACHEN 23 avec 12 CE1 et 11 CE2
- CM1/CM2 Mme GALLIMARD..... 26 avec 11 CM1 et 15 CM2

La rentrée s'est déroulée sans souci et sans la lourdeur d'un protocole sanitaire !

Résultat des élections :

Comme nous l'avions voté l'année dernière, c'était uniquement un vote par correspondance.

- Nous avons 115 inscrits 53 votants dont 5 bulletins nuls soit 46,09%.
- Vote du règlement intérieur : à l'unanimité
- Programme pHARe :

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement (LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019-art.5), droit repris dans l'article L511-3-1 du Code de l'Education. « **Aucun élève ne doit subir, de la part des autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale** »

Dans ce cadre, notre école, comme toutes celles de la circonscription, a adhéré à la charte d'engagement du programme pHARe. Ce programme s'appuie sur plusieurs principes : mesure du climat scolaire, implication des personnels, formation de l'équipe et contenus de formations pour les élèves. L'enjeu est de prévenir et d'intervenir sur les phénomènes d'intimidation et de harcèlement et de former une communauté protectrice soucieuse du bien-être à l'école.

A partir du CP, 10 heures seront consacrées à la sensibilisation au harcèlement.

- Mise en place de « 30'APQ » :

Ce ne sont pas des séances d'apprentissage d'une pratique sportive. Elles poursuivent un objectif de maintien en bonne santé et de prévention de l'obésité.

En CE et CM, des séances d'activités physiques ont lieu avant ou après la récréation. Mme Berton relève que les enfants de l'école demi-pensionnaires ou se rendant à la garderie marchent au minimum 20 minutes par jour.

Sécurité à l'école :

Nous avons effectué les exercices suivants :

- Evacuation incendie le 13/09/2022 : tout s'est très bien passé. Les élèves de la classe de Madame Salazar et Monsieur Betachen n'étaient pas prévenus. Les points de ralliement sont bien repérés. Le changement de lieu (parking) concernant celui des classes de PS-MS et des grands est plus approprié en cas d'incendie.

Un deuxième exercice aura lieu au deuxième trimestre.

- PPMS attentat intrusion le 19/09/2022

Tout s'est bien déroulé sur les 3 sites. Nous avons choisi le confinement car pour les écoles situées rue des Fossés, il est impossible de s'enfuir. L'adjudant DEMY était présent.

Madame Salazar a utilisé la salle du COCLICO lors de cet exercice.

Le mardi 10 janvier, nous effectuerons l'exercice PPMS risques majeurs.

Évaluations début CP/CE1 :

Les évaluations se sont déroulées du 12 au 23 septembre dernier dans de bonnes conditions. Les résultats de ces évaluations nous permettront d'organiser des rendez-vous individuels uniquement pour les élèves ayant besoin d'un accompagnement.

Evaluations CP : un item en géométrie est toujours problématique. De nombreuses erreurs sont liées aux consignes multiples. Elles sont globalement plutôt réussies.

Les parents des enfants rencontrant des difficultés seront reçus individuellement.

Les activités pour l'année scolaire 2022/2023 :

Notre créneau piscine reste le même que l'année passée à savoir :

1 créneau le jeudi après-midi

2 créneaux le lundi après-midi.

- Du 8/09 au 1^{er}/12: CM1/CM2
- Du 5/12 au 24/03 : CE1/CE2
- Du 27/03 u 26/06 : GS/CP

Activités de la CCPI du 12/09/2022 au 18/11/2022:

GS/CP : patinoire (vendredi après-midi)

CE1/CE2 : activités culturelles (vendredi après-midi)

du 30/01/2023 au 14/04/2023 :

PS/MS : Patinoire (vendredi matin)

CM1/CM2 : activités culturelles (vendredi matin)

Atelier numérique le jeudi 22 septembre pour les CE1/CE2 et CM1/CM2.

Cet atelier a été animé par M Robert (ligue de l'enseignement).

Intervention de Madame Mandraud (Prométhéâtre) sur la vie des enfants pendant la guerre de 14, pour les CM1/CM2.

Séance au cinéma le Rio de Saint Florent :

Le 13 décembre : matin les PS-MS et GS-CP ; après-midi les CE1-CE2 et CM1-CM2

Fête de Noël : vendredi 16 décembre après-midi. Spectacle de magie à la salle polyvalente offert par la municipalité.

Concert de l'ensemble de cuivres au centre Aragon lundi 9 janvier pour les CE1/CE2 et CM1/CM2.

Le prochain salon du livre se déroulera du mardi 31 Janvier au dimanche 5 Février 2023 avec pour titre « Mêmes pas pareils ». Les thèmes abordés seront les différences et la tolérance. Choix d'illustrateurs/auteurs. Des ateliers sont proposés soit à Issoudun soit dans les classes.

Spectacle audiovisuel et interactif de Monsieur DUVAL le 13 mars 2023 :
« Il était une fois la forêt »

Journée sportive le 16 mai 2023 : au stade

Fête de l'école le 24 juin 2023

"Maternelle au cinéma" pour les classes de PS/MS et GS/CP

Ce dispositif fait partie d'une opération nationale initiée par le Centre National de la Cinématographie, du ministère de la Culture, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Ils proposent aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques contemporaines et appartenant à notre patrimoine artistique, lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma.

La programmation sur l'année scolaire s'organisera comme suit :

Premier trimestre : Petites casseroles

Deuxième trimestre : L'Odyssée de Choum

Troisième trimestre : Neige et les arbres magiques

Intervention de la gendarmerie de Saint Florent sur Cher :

- Permis piéton pour les CE1/CE2
- Permis internet pour les CM1/CM2

Bilan accueil des réfugiés :

L'accueil a eu lieu le jour de la rentrée pour six enfants.

Depuis 2 sont partis et 5 nouveaux enfants ont été accueillis le jeudi 6 octobre.

L'équipe enseignante déplore les départs non anticipés de certains enfants (ils quittent l'école du jour au lendemain) ainsi que des dysfonctionnements.

Certaines informations importantes ne nous sont pas transmises, comme par exemple le handicap physique d'un enfant.

Nous avons le devoir d'accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Seulement, nous n'avons pas les moyens humains pour leur permettre de baigner dans un bain langagier.

Bilan de l'AEC :L'assemblée générale aura lieu mardi 18/10/22. Mme Pegney, démissionnaire, cherche des volontaires. En cas d'absence de candidature à la présidence de l'association, celle-ci sera mise en sommeil.

Travaux à réaliser:

En maternelle (9 rue des fossés) :

Néons salle de jeux

Mitigeur évier et lavabo

Chauffe- eau dans les toilettes : pas d'eau chaude

Tampons chaises (table peinture)

Installation d'une étagère au-dessus du boîtier alarme à l'entrée de la salle de jeux.

Étanchéité de la fenêtre à gauche de la porte de salle de sieste.

Robinet à fixer sur l'évier (cuisine enfants).

Au 11 rue des fossés :

Un paillason et une marquise au-dessus de la porte d'entrée des CM.

Informations diverses :

- A la rentrée des vacances de la Toussaint, nous espérons accueillir une jeune fille en tant que service civique.
- Rotation de Mmes Delord et Lainez à chaque période. Il est regrettable que la GS/CP ne bénéficie plus que d'un demi-poste d'ATSEM.
- Nous souhaiterions la mise à disposition d'un local lors des interventions de personnes extérieures (personnel du RASED, de la PMI, UPE2A...)
Mme Rose suggère que nous utilisions l'ancienne bibliothèque attenante à la salle Nathan.
Cette pièce dispose de matériel pédagogique.
- Les prochains CE auront lieu le **07 mars 2023** et le **20 juin 2023**

Questions diverses : Mme Rose propose de demander un agrément pour proposer 2 séances de découverte du tir à l'arc.

Secrétaire : Mme Gallimard

Validation : Stéphanie Terrade , fin de séance : 8h00

